

**ISD**

Institut Supérieur du Droit

**NEWSLETTER ISD MARS 2024**

**FOCUS SUR LE GIP**

# Qui sommes-nous ?

Constituée en avril 2022 en tant que Groupement d'Intérêt Public (GIP) par le Ministère du Travail, la Plateforme de l'inclusion regroupe une dizaine de services numériques qui visent à faciliter la vie des personnes éloignées de l'emploi et de celles et ceux qui les accompagnent. A l'intersection entre France Travail, les collectivités territoriales, les entreprises et les acteurs et structures de l'insertion, la Plateforme de l'Inclusion s'attache à résoudre des difficultés rencontrées par les professionnels de l'insertion et les personnes qu'ils accompagnent, à l'aide de services numériques, de données et d'éléments statistiques.

Aujourd'hui, elle s'attache à la réalisation de trois missions principales :

- Faciliter la relation d'accompagnement entre les professionnels de terrain et les usagers ;
- Développer les connaissances des professionnels ;
- Susciter de nouvelles expériences professionnelles.

Initiée en 2019 avec le développement de services numériques visant à appuyer le Pacte d'ambition Insertion par l'Activité Economique (IAE), la Plateforme de l'inclusion a été créée pour pérenniser l'impact et l'approche [beta.gouv.fr](https://beta.gouv.fr). En effet, l'organisation est l'héritière de cette approche. Celle-ci promeut le développement de services numériques adaptés aux besoins du terrain, en amélioration continue et pilotés par des indicateurs d'impact tangibles.

## Historique

### En 2019

Un premier service numérique est lancé par une petite équipe pluridisciplinaire, sur le mode d'une startup d'Etat incubée par [beta.gouv.fr](https://beta.gouv.fr). *Les emplois de l'inclusion* visent alors à simplifier l'orientation des personnes qui rencontrent des difficultés sociales, professionnelles et de santé vers des employeurs solidaires sur le territoire. L'objectif est de se rapprocher de l'objectif du Pacte Ambition IAE de 240 000 contrats en insertion.

---

## 3 ans plus tard

En trois ans, l'équipe *Les emplois de l'inclusion* est parvenue à mobiliser 60 000 professionnels de l'insertion qui orientent chaque mois plus de 40 000 candidatures sur un service en ligne qui s'améliore au quotidien. Prescripteurs et employeurs disent gagner du temps et trouver de nouvelles opportunités pour les personnes qu'ils accompagnent. Et l'équipe a gagné un petit nom - itou - qui devient le signe de ralliement de tous les acteurs de terrain attachés à cette méthode de co-construction.

Dans le sillage des *emplois de l'inclusion*, de nouvelles équipes se sont constituées en startup d'Etat pour résoudre des irritants ou douleurs rencontrés par les usagers dans le monde de l'insertion : non-recours au droit, délais trop long d'orientation, lourdeurs administratives, etc. Les travaux de ces équipes s'inscrivent dans la droite ligne du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi.

---

## Avril 2022

Un Groupement d'Intérêt Public est créé par [arrêté](#) en avril 2022 (n° 0093 du 21/04/2022). Il réunit d'une part l'Etat, représenté par la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle (DGEFP) et le Conseil d'inclusion dans l'emploi (CIE), d'autre part Pôle emploi et sa gouvernance a vocation à s'ouvrir pour représenter la diversité du monde de l'inclusion dans l'emploi.

---

## Aujourd'hui

Ce groupement réunit désormais plus d'une dizaine de services à découvrir [ici](#)

# Nos convictions

Forte de son ancrage dans l'administration et de sa proximité avec le terrain, la Plateforme de l'inclusion croit en deux grandes priorités pour promouvoir l'inclusion dans l'emploi : l'accompagnement humain et l'autonomie des usagers.

## L'outil numérique doit réussir à s'effacer au profit de la relation

Plutôt que de reproduire et traduire en code des processus de travail et des méthodes de pilotages ressenties comme laborieuses sur le terrain, la Plateforme de l'inclusion voit le numérique comme l'occasion pour le secteur public et l'ensemble des acteurs de l'insertion de repenser leur système interne et fluidifier leur collaboration.

Inspiré par le concept d'outil "convivial" formalisé par Ivan Illich, un penseur et critique de la société industrielle, les services numériques développés par la Plateforme de l'inclusion tendent vers un idéal : celui d'alléger le temps passé derrière un écran pour permettre aux professionnels du terrain de ne plus avoir le sentiment de passer plus de temps à reporter ce qu'ils font, qu'à le faire.

Le numérique est souvent utilisé ou perçu comme un moyen de substitution de la technique au lien humain. Consciente de cet écueil, la Plateforme de l'inclusion cherche à construire des outils numériques qui permettent à l'inverse, d'augmenter le temps et la qualité de la relation entre les professionnels du terrain et les usagers.

## L'autonomie est à la fois la condition et la finalité d'une inclusion dans l'emploi réussie.

La Plateforme de l'inclusion croit dans le travail comme une condition pour accéder à l'autonomie, la santé et l'insertion dans la société, particulièrement en France où domine le sentiment que la citoyenneté passe par le travail.

Néanmoins, bien souvent, les personnes éloignées de l'emploi font face à une multitude d'épreuves contribuant à leur éloignement de l'emploi (absence de logement fixe, violences intra-familiales, problématiques de santé, mobilité réduite, handicap, blocages psycho-pathologiques, etc.).

Dans ce contexte, la Plateforme de l'inclusion souhaite promouvoir le pouvoir d'agir et l'autonomie des professionnels de l'inclusion afin qu'ils puissent adapter leur accompagnement aux besoins des usagers et que ces derniers soient acteurs de leur changement et acquièrent confiance et autonomie tout au long du processus.

# Impact de la Plateforme de l'inclusion

Les résultats de la Plateforme en décembre 2023



# Notre gouvernance

La gouvernance de la Plateforme de l'inclusion est animée à deux échelles

## Inscrire l'action de la Plateforme dans son écosystème : l'assemblée générale

En avril 2022, la Plateforme de l'inclusion est devenue un Groupement d'Intérêt Public par [arrêté](#) (n° 0093 du 21/04/2022). Elle est pilotée par une assemblée générale dans laquelle est représentée la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle (DGEFP) et France Travail.

Sa gouvernance a vocation à s'ouvrir pour représenter la diversité du monde de l'inclusion dans l'emploi et renforcer son caractère interministériel.

## Garder la recherche de l'impact au coeur de notre action : les comités d'investissement

Tous les six mois, chaque service numérique développé par la Plateforme de l'inclusion se présente devant un "comité d'investissement". Les équipes partagent les résultats et l'impact qu'ils ont obtenu au cours des six derniers mois devant une instance qui rassemble des professionnels de l'insertion et du numérique. Ce comité permet de statuer sur le budget de l'équipe, proportionnel à sa capacité à obtenir un impact réel pour les usagers et éventuellement éclairer des équipes sur des améliorations possibles. En effet, à l'issue du comité, trois scénarios décisionnels sont possibles :

- l'arrêt du service numérique faute d'impact tangible ;
- le pivot vers une autre proposition de service plus adaptée ;
- l'accélération du service numérique et l'augmentation de son périmètre d'action.